

FONDATION VAUDOISE CONTRE L'ALCOOLISME

Lausanne

Rapport de l'organe de révision Comptes annuels au 31 décembre 2024

Chemin du Belvédère 18
CH - 1030 Bussigny

Tél : +41 21 349 1009
Email : info@crc.swiss
www.crc.swiss

Au Conseil de fondation de la
Fondation vaudoise contre l'alcoolisme
Avenue de Provence 4
1007 Lausanne

1504/SZU

Bussigny, le 29 avril 2025

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

sur le contrôle restreint Conseil de fondation de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été organisé et effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.


Samuel Zufferey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

CRC Révision SA


Cédric Briand
Expert-réviseur agréé

Annexe comptes annuels



Membre d'EXPERTsuisse



Bilan au 31 décembre

ACTIF

Actif circulant

Liquidités	1
Créances résultant de prestations	2
Autres créances à court terme	2b
Compte de régularisation actif	3

Actif immobilisé

Garanties loyers	4
Mobilier	5
Informatique et Téléphonie	5
Véhicule(s)	5
Immeuble	5
Rénovation immeuble	5
Aménagements locaux	5

Total de l'actif

Note

2024

2023

1'334'732.68

1'149'170.03

90'375.00

0.00

95'187.65

1'438'340.35

52'536.35

57'280.00

2.00

3.00

1'060'350.00

100'599.00

167'570.00

2'773'073.03

1'332'661.87

1'161'407.72

89'083.20

1'091.55

81'079.40

1'452'519.34

24'248.70

65'929.64

322.00

3.00

1'074'050.00

107'106.00

180'860.00

2'785'181.21

PASSIF

Engagement à court terme

Dettes résultant de prestations	6
Autres dettes à court terme	6b
Compte de régularisation passif	7

Engagement à long terme

Dettes hypothécaires

Capital de fonds (fonds affectés)

Financement projets reçus d'avance	9
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	10
Fonds financement aménagements locaux	11
Fonds de réserve DGS	12
Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	13

Capital de l'organisation

Capital versé	14
Capital libre (général)	14
Fonds immeuble	14
Fonds aménagements locaux	14
Fonds entretien immeuble	14
Fonds formations longue durée	14
Fonds d'aides financières	14
Fonds régulation ressources humaines	14
Fonds communication	14
Fonds santé et sécurité au travail	14

Résultat de l'exercice

Total du passif

380'636.77

101'348.97

68'725.80

210'562.00

493'500.00

493'500.00

831'386.17

268'259.64

49'800.00

71'310.00

388'833.33

53'183.20

1'067'550.09

50'000.00

56'225.09

700'000.00

75'000.00

30'000.00

0.00

23'000.00

58'000.00

30'000.00

45'325.00

0.00

2'773'073.03

388'927.62

163'322.07

29'581.85

196'023.70

507'500.00

507'500.00

834'203.50

317'781.71

49'800.00

81'600.00

346'855.45

38'166.34

1'054'550.09

50'000.00

56'225.09

700'000.00

75'000.00

30'000.00

48'000.00

10'000.00

10'000.00

30'000.00

45'325.00

0.00

2'785'181.21



Compte d'exploitation

Note

2024

2023

Produits d'exploitation

Contributions des pouvoirs publics
Produits de prestations et sous-locations
Autres produits
Dons

15

16

3'833'646.00

33'050.80

552.35

2'087.85

3'637'241.00

22'424.80

6'745.43

1'730.00

Total des produits d'exploitation

3'869'337.00

3'668'141.23

Charges d'exploitation

Charges directes de prestations

Charges de personnel
Charges liées aux locaux
Autres charges d'exploitation
Contributions diverses
Matériel et prestations de tiers
Communication
Amortissements

17

-3'220'593.15

-2'572'243.27

-275'232.90

-96'537.76

-24'058.45

-211'420.23

-32'130.90

-8'969.64

-2'965'408.24

-2'352'002.44

-191'291.82

-89'087.82

-23'623.20

-277'428.13

-29'654.83

-2'320.00

Charges administratives

Charges de personnel
Charges liées aux locaux
Autres charges d'exploitation
Administration

18

-644'607.13

-530'063.37

-48'570.51

-17'036.07

-48'937.18

-583'141.59

-473'550.77

-33'757.38

-15'721.38

-60'112.06

Résultat intermédiaire

4'136.72

119'591.40

Résultat financier

Produits financiers
Charges financières

-240.60

317.65

-558.25

-336.66

454.60

-791.26

Résultat annuel d'exploitation

3'896.12

119'254.74

Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels, uniques ou hors période
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période

19

20

6'286.55

8'066.55

-1'780.00

-8'503.05

13'895.25

-22'398.30

Résultat annuel avant affectations

10'182.67

110'751.69

Variation des fonds affectés

Report de financements de programme/projets
Utilisation Fonds financement aménagements locaux
Attribution Fonds de réserve DGS
Attribution Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)

21

11

12

13

2'817.33

49'522.07

10'290.00

-41'977.88

-15'016.86

-105'751.69

-48'490.49

10'290.00

-49'208.45

-18'342.75

Résultat annuel avant attribution au capital

13'000.00

5'000.00

Variation du capital de l'organisation

Attribution Fonds d'aides financières

22

14

-13'000.00

-13'000.00

-5'000.00

-5'000.00

Résultat annuel après affectations

0.00

0.00

Tableau de financement

	2024 CHF	2023 CHF
A Flux de fonds provenant de l'activité de l'établissement		
Résultat de l'exercice avant résultat des fonds	10'183	110'752
+ Amortissements	42'467	34'987
- Augmentation des créances résultant de prestations	-1'292	-4'083
+ Baisse des autres créances à court terme	1'092	7'782
- Augmentation du compte de régularisation actif	-14'108	-335
- Baisse / + augmentation des dettes résultant de prestations	-61'973	6'885
+ Augmentation des autres dettes à court terme	39'144	24'291
+ Augmentation / - baisse du compte de régularisation passif	14'538	-64'044
Flux de fonds provenant de l'activité de l'établissement	30'050	116'235
B Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
- Augmentation des garanties de loyers	-28'288	-1'192
- Investissement dans des biens immobiliers	0	-66'979
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-28'288	-68'171
C Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
- Baisse des dettes hypothécaires	-14'000	-14'000
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-14'000	-14'000
Total Flux de fonds	-12'238	34'064
D Variation des disponibilités		
Trésorerie au 01.01.	1'161'408	1'127'344
Trésorerie au 31.12.	1'149'170	1'161'408
Variation des disponibilités	-12'238	34'064



Tableau de variation du capital 2024 (en CHF)

Moyens provenant du financement propre	Existant initial au 01.01	Produits internes	Dotation (externe)	Transferts internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12
Capital versé	50'000	-	-	-	-	50'000
Capital libre (général)	56'225	-	-	-	-	56'225
Fonds immeuble	700'000	-	-	-	-	700'000
Fonds aménagements locaux	75'000	-	-	-	-	75'000
Fonds entretien immeuble	30'000	-	-	-	-	30'000
Fonds formations longue durée	48'000	-	-	-48'000	-	0
Fonds d'aides financières	10'000	13'000	-	-	-	23'000
Fonds de régulation ressources humaines	10'000	-	-	48'000	-	58'000
Fonds communication	30'000	-	-	-	-	30'000
Fonds santé et sécurité au travail	45'325	-	-	-	-	45'325
Résultat de l'exercice	0	-	-	-	-	0
Capital de l'organisation	1'054'550	13'000	-	0	-	1'067'550

Moyens provenant de fonds	Existant initial au 01.01	Produits internes	Dotation (externe)	Transferts internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12
Cool & Clean – Prévention milieux sportifs	76'724	-	-	-	-	76'724
Fonds DGS - Projet Night Life	104'420	-	-	-	-	104'420
Sécurité routière / BMA	73'615	-	-	-	-	73'615
Movendi – Prév. gymnases et écoles prof.	13'501	-	-	-	-	13'501
Drug checking	49'522	-	-	-	-49'522	0
Financements projets reçus d'avance	317'782	-	-	-	-49'522	268'260
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	49'800	-	-	-	-	49'800
Fonds financement aménagements locaux	81'600	-	-	-	-10'290	71'310
Fonds de réserve DGS	346'855	-	41'978	-	-	388'833
Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	38'167	-	15'016	-	-	53'183
Capital des fonds avec affectation limitée	834'204	-	56'994	-	-59'812	831'386

Tableau de variation du capital 2023 (en CHF)

Moyens provenant du financement propre	Existant initial au 01.01	Produits internes	Dotation (externe)	Transferts internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12
Capital versé	50'000	-	-	-	-	50'000
Capital libre (général)	56'225	-	-	-	-	56'225
Fonds immeuble	700'000	-	-	-	-	700'000
Fonds aménagements locaux	75'000	-	-	-	-	75'000
Fonds entretien immeuble	30'000	-	-	-	-	30'000
Fonds formations longue durée	48'000	-	-	-	-	48'000
Fonds d'aides financières	5'000	5'000	-	-	-	10'000
Fonds ressources humaines	10'000	-	-	-	-	10'000
Fonds communication	30'000	-	-	-	-	30'000
Fonds santé et sécurité au travail	45'325	-	-	-	-	45'325
Résultat de l'exercice	0	-	-	-	-	0
Capital de l'organisation	1'049'550	5'000	-	-	-	1'054'550

Moyens provenant de fonds	Existant initial au 01.01	Produits internes	Dotation (externe)	Transferts internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12
Cool & Clean – Prévention milieux sportifs	74'833	-	1'891	-	-	76'724
Fonds DGS - Projet Night Life	104'420	-	-	-	-	104'420
Sécurité routière / BMA	72'710	-	905	-	-	73'615
Movendi – Prév. gymnases et écoles prof.	13'501	-	-	-	-	13'501
Drug checking	3'827	-	45'695	-	-	49'522
Financements projets reçus d'avance	269'291	-	48'491	-	-	317'782
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	49'800	-	-	-	-	49'800
Fonds financement aménagements locaux	91'890	-	-	-	-10'290	81'600
Fonds de réserve DGS	297'647	-	49'208	-	-	346'855
Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	19'824	-	18'343	-	-	38'167
Capital des fonds avec affectation limitée	728'452	-	116'042	-	-10'290	834'204

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

1. Informations générales

- 1.1 Gestion et activités de la fondation
- 1.2 Etat de la fortune
- 1.3 Répartition de la fortune
- 1.4 Principes de présentation et de publication des comptes

2. Informations sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

- 2.1 Informations sur les postes de l'actif du bilan
- 2.2 Informations sur les postes du passif du bilan
- 2.3 Informations sur les comptes de produits et de charges

3. Autres informations

- 3.1 Rémunérations de la direction et indemnités aux membres de l'organe dirigeant
- 3.2 Prestations à titre gratuit
- 3.3 Engagements envers les projets non mentionnés au bilan
- 3.4 Evénements importants survenus après la date du bilan

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

1. Informations générales

1.1 Gestion et activités de la fondation

M. Perry Fleury est Président du Conseil depuis le 1^{er} janvier 2022.

Mme Danièle Huber-Mamane et M. Hervé Kündig constituent le Bureau du Conseil avec le Président. Il y a actuellement une place vacante au sein du Conseil.

Monsieur Franck Simond dirige la Fondation depuis le 1^{er} septembre 2016.

La Fondation est certifiée Qualité depuis le 22 avril 2013.

La FVA établit ses comptes selon les Normes Swiss GAAP RPC (fondamentales et RPC 21) dont un des objectifs est de donner un maximum de transparence aux donateurs, en l'occurrence les financeurs. Cette démarche a permis également d'obtenir le label Zewo, qui appuie les démarches de recherches de fonds et l'obtention de réductions de prix significatives auprès de certains fournisseurs.

Le rapport de performance ainsi que le rapport d'activité 2024 donnent de plus amples informations sur la gestion et les activités de la fondation.

1.2 Etat de la fortune

Les liquidités de la fondation sont limitées aux comptes bancaires et postaux.

Aucun placement n'a été effectué durant l'exercice 2024.

1.3 Répartition de la fortune

<u>Catégorie de placements</u>	<u>Total</u>	<u>% Limite</u>	<u>sur fortune autorisée</u>
Liquidités	1'149'170	41%	100%
Créances	90'375	3%	100%
Actifs de régularisation	95'188	3%	100%
Garanties loyers	52'536	2%	100%
Immobilisations corporelles	1'385'804	50%	50%
	<u>2'773'073</u>	<u>100%</u>	

Les placements correspondent aux dispositions légales prévues par la LPP, art. 71 al. 1 et par l'OPP2, art. 54.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

1.4 Principes de présentation et de publication des comptes

Les comptes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC fondamentales et RPC 21) et en accord avec le Code suisse des obligations et les statuts.

La méthodologie Zewo est utilisée pour calculer et indiquer les charges de collecte de fonds et de publicité générale ainsi que les charges administratives.

Les charges et les produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés.

La partie des comptes annuels vérifiée par l'organe de révision concerne le bilan, le compte d'exploitation, l'annexe, le flux de trésorerie et le tableau de variation du capital. Les comptes annuels présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation.

L'évaluation se fonde sur le principe de l'évaluation séparée de l'actif et du passif. Les principes d'évaluation fondamentaux sont explicités aux rubriques du bilan indiquées ci-dessous.

Le rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par l'organe de révision. Il est publié séparément dans le rapport annuel et fournit des renseignements en bonne et due forme sur la performance (effectivité) et la rentabilité (efficience) de la fondation.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

2.1 Informations sur les postes de l'actif du bilan

1. Liquidités

Les liquidités se répartissent comme suit :

Liquidités	2024	2023
Caisses	2'725	2'560
Postfinance	988'047	974'163
UBS	158'398	184'685
Total au bilan	1'149'170	1'161'408

2. Créances résultant de prestations

Les créances ouvertes au 31 décembre 2024 s'élèvent à CHF 90'375 (CHF 89'083 l'année précédente) et découlent de prestations facturées durant le mois de décembre, à savoir pour 2024 le mandat de prévention dans les clubs sportifs (CHF 90'000).

2b. Autres créances à court terme

Le montant de CHF 1'092 présent dans cette position en 2023 comprenait uniquement des soldes débiteurs d'assurances sociales. En 2024, il n'y pas de débiteur assurances sociales.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

3. Compte de régularisation actif

Cette position comprend les montants suivants :

Compte de régularisation actif	2024	2023
Charges payées d'avance pour l'exercice suivant	14'456	27'339
Produits à recevoir	11'480	1'740
Fonds sécurité routière – solde subvention à recevoir	42'000	42'000
Fonds du sport vaudois – subvention à recevoir	10'000	10'000
DGS contribution SafeZone à recevoir	17'252	0
Total au bilan	95'188	81'079

4. Garanties loyers

Le montant de CHF 52'536 représente douze garanties bancaires auprès d'UBS SA pour les loyers d'Yverdon, Payerne, Vevey, Morges, Lausanne et Nyon ainsi que pour cinq places de parc (CHF 24'249 pour 9 garanties bancaires l'année précédente).

5. Actif immobilisé

	01.01.24	Acquisition	Vente	Amortissement	31.12.24
Mobilier	65'930	-	-	- 8'650	57'280
Informatique et Téléphonie	321	-	-	- 320	1
Véhicule(s)	3	-	-	-	3
Immeuble	1'074'050	-	-	- 13'700	1'060'350
Rénovation immeuble	107'106	-	-	- 6'507	100'599
Aménagement des locaux	180'860	-	-	- 13'290	167'570
	1'428'270	-	-	- 42'467	1'385'803

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminuées des amortissements économiquement nécessaires.

Les amortissements sont basés sur les durées de vie suivantes :

- Mobilier 8 ans
- Informatique et Téléphonie 3 ans
- Véhicule(s) 3 ans
- Immeuble **
- Rénovation immeuble 20 ans
- Aménagements des locaux 20 ans

** L'immeuble a été acheté en 2010 pour une valeur : CHF 1'200'000 avec un droit de superficie qui courrait initialement jusqu'en 2040 et qui a été prolongé jusqu'en 2103. Le calcul de l'amortissement de l'immeuble est basé sur une durée de 93 ans compte tenu de la durée du droit de superficie.

Pour les rénovations, transformations et aménagements locaux, les amortissements ont été comptabilisés sur une base de 20 ans étant donné la nature des travaux (rénovation des façades, revêtements de sols, peintures, remplacement des fenêtres).

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Les aménagements locaux ont été financés partiellement par un don de la Loterie Romande. Compte tenu des exigences des normes Swiss Gaap RPC, les travaux sont inscrits à l'actif du bilan à leur valeur réelle, diminuée des amortissements nécessaires et un Fonds a été constitué au passif du bilan qui est réduit progressivement et proportionnellement à l'amortissement des aménagements.

Le contrat cadre établi avec l'établissement cantonal de l'assurance incendie couvre les biens de la FVA. La valeur de l'assurance incendie des actifs corporels mobiles est de CHF 434'192 selon la nouvelle police conclue début 2024.

L'immeuble est assuré par une police globale dans le cadre de la copropriété.

2.2 Informations sur les postes du passif du bilan

6. Dettes résultant de prestations

Cette position comprend les dettes envers les fournisseurs et prestataires pour un total de CHF 101'349.

Les positions les plus importantes ouvertes à fin 2024 sont AdunaRomandie pour CHF 22'548, Fondation du Levant pour CHF 32'098 et Fiduciaire Fidinter SA pour CHF 11'891.

6b. Autres dettes à court terme

Cette position comprend les montants suivants :

Autres dettes à court terme	2024	2023
Créanciers assurances sociales	68'466	29'322
Dépôts pour clés locaux	260	260
Total au bilan	68'726	29'582

7. Compte de régularisation passif

Cette position comprend les montants suivants :

Compte de régularisation passif	2024	2023
Provision heures supplémentaires et vacances	86'580	77'820
Provision report frais de formation et séminaires	20'000	20'000
Provision report frais supervision	7'000	7'000
Provision audit analyse organisationnelle	10'000	-
Provision mesure de santé au travail	10'000	10'000
Provision honoraires architectes, travaux locaux Morges	10'000	-
Provision recrutement responsable RH	-	15'000
Provision honoraires tiers	5'500	5'500
Provision site internet	10'000	15'000
Provision audit et évaluation des risques psychosociaux	-	10'000
Provision subvention à rembourser	-	10'000
Provision groupe de travail, concept SAPS	15'000	-
Provision facture ABS	10'000	-
Autres charges à payer	26'482	25'704
Total au bilan	210'562	196'024

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

8. Dettes financières (long terme)

Les dettes à long terme comprennent deux prêts hypothécaires de UBS SA relatifs aux locaux de l'Avenue de Provence 4 - Lausanne, soit :

<u>Valeur initiale</u>		<u>Valeur au 31.12.2024</u>	<u>Valeur au 31.12.2023</u>
CHF 238'000	11.04.2018 – 10.04.2026 1.80 %	CHF 143'500	CHF 157'500
CHF 350'000	04.04.2022 – 10.04.2026 1.75 %	CHF 350'000	CHF 350'000
		CHF 493'500	CHF 507'500

9. Financement projets reçus d'avance

Le montant de CHF 268'260 comprend les financements reçus d'avance pour les programmes spécifiques suivants :

	2024	2023
Cool & Clean – Prévention dans les milieux sportifs	76'724	76'724
Night Life – Prévention en milieu festif	104'420	104'420
Sécurité routière / Be My Angel	73'615	73'615
Movendi – Prévention gymnases et écoles prof.	13'501	13'501
Drug Checking	-	49'522
Total	268'260	317'782

10. Fonds renouvellement équipements (Alcool et Sécurité Routière) (CHF 49'800)

Le Fonds renouvellement des équipements découle du financement du Fonds de sécurité routière et vise à remplacer les équipements liés aux activités découlant de ce programme.

Le solde au 31 décembre 2024 est de CHF 49'800 (aucun mouvement en 2024).

11. Fonds financement aménagements locaux (CHF 71'310)

Le Fonds de financement d'aménagements des locaux correspond à des financements reçus de tiers dans le but de financer les locaux de l'avenue de Provence 4 à Lausanne.

Conformément aux normes Swiss Gaap RPC, le montant reçu est inscrit au passif du bilan et dissout progressivement et proportionnellement à l'amortissement de ces aménagements, qui figurent à l'actif du bilan pour CHF 71'310 au 31 décembre 2024 (voir également les commentaires au point 5.)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

12. Fonds de réserve DGS (CHF 388'833)

En 2024 un montant de CHF 41'978 a été attribué à ce Fonds compte tenu de l'excédent de résultat. Il s'agit de la part liée aux subventions DGS, calculée en proportion du total des produits (cf points 15, 16 et 17 de l'annexe).

13. Fonds de fluctuations subventions (hors DGS) (CHF 53'183)

En 2024 un montant de CHF 15'016 a été affecté à ce Fonds compte tenu de l'excédent de résultat. Il s'agit de la part liée aux subventions hors DGS et autres produits, calculée en proportion du total des produits (cf points 15, 16 et 17 de l'annexe).

14. Capital de l'organisation

Les mouvements du capital de l'organisation sont détaillés dans le tableau de variation du capital en page 4.

Le **Fonds Immeuble** (CHF 700'000) représente la part des fonds propres investis lors de l'acquisition de l'immeuble en 2010.

Le **Fonds aménagements locaux** (CHF 75'000) est destiné à financer l'entretien intérieur des locaux, tant de Provence 4 à Lausanne, que des aménagements de locaux des antennes externes.

Le **Fonds entretien immeuble** (CHF 30'000) est destiné au financement de l'entretien de l'immeuble en PPE. Ce fonds est destiné à compléter les travaux immobiliers qui ne peuvent être financés par le fonds de rénovation de la PPE ;

Le **Fonds formations longue durée** (CHF 0) servait à financer des formations qui ne peuvent être financées par le budget annuel. Il était alimenté en fonction de l'utilisation du budget annuel des formations. Ce fonds a été transféré dans le fonds régulation ressources humaines présenté ci-après.

Le **Fonds d'aides financières** (CHF 23'000) a été constitué par un don reçu en 2011, avec pour but de soutenir les activités de la FVA. Ce montant a été alloué au Fonds pour permettre des soutiens financiers ponctuels à des bénéficiaires de la FVA. Une attribution de CHF 13'000 a été faite en 2024 (année précédente CHF 5'000).

Le **Fonds régulation ressources humaines** (CHF 58'000) a été constitué pour financer des besoins extraordinaires liés au personnel (frais consultants, honoraires de tiers, etc.) qui ne pourraient être assurés par le budget ordinaire. En 2024, le fonds formation longue durée de CHF 48'000 a été transféré dans ce fonds afin d'avoir un seul fonds en lien avec les collaborateurs.

Le **Fonds Communication** (CHF 30'000) a été constitué en 2016 pour financer des besoins extraordinaires liés à la communication qui ne pourraient être assurés par le budget ordinaire.

Le **Fonds Santé et sécurité au travail** (CHF 45'325) a été constitué en 2020 suite à une convention passée entre le Directeur et le Conseil de fondation (abandon partiel du paiement d'heures supplémentaires provisionnées sur 2018 et 2019) pour financer des besoins extraordinaires liés à l'environnement de travail des collaborateurs et qui ne pourraient être assurés par le budget ordinaire.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

2.3 Informations sur les comptes de produits et de charges

PRODUITS D'EXPLOITATION

15. Contributions des pouvoirs publics

Récapitulatif des subventions :

		2024	2023
		CHF	CHF
OFAS	Subvention ordinaire	663'794	650'141
DGS	Subvention générale	2'354'300	2'094'000
DGS	Subvention prévention dans les écoles	228'000	228'000
DGS	Night Life	130'300	130'300
DGS	Drug Checking	120'000	219'800
DGS	SafeZone	17'252	-
ASN	Fonds de sécurité routière	210'000	210'000
Swiss Olympic Cool & Clean		90'000	85'000
SEPS & FFSV Cool & Clean		20'000	20'000
Total des subventions		3'833'646	3'637'241

La subvention OFAS découle du contrat de prestations signé entre la CRIAD et l'OFAS pour la période 2024 à 2027.

La subvention de la DGS fait l'objet d'une convention portant sur la période 2024-2028. Le montant de la subvention est défini par un avenant financier annuel.

Les financements de Swiss Olympic et SEPS & FFSV font l'objet de conventions négociées annuellement.

Pour Drug Checking, la FVA gère en 2023 un budget spécifique concernant l'entier du projet (toutes les institutions concernées). Le projet a été pérennisé dès 2024 et la DGS a conventionné directement avec les institutions concernées, ce qui explique la diminution de la subvention entre 2023 et 2024. La subvention DGS sera de CHF 130'000 dès 2025.

16. Produits de prestations et sous-locations

Produits de prestations	2024	2023
Prestations facturées	33'051	21'825
Sous-locations	-	600
Total	33'051	22'425

CHARGES D'EXPLOITATION

17. Charges directes de prestations (CHF 3'220'593)

Les charges directes de prestations comprennent l'ensemble des charges qui sont directement en lien avec le déploiement des activités de la FVA.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

18. Charges administratives (CHF 644'607)

Les charges administratives comprennent les charges indirectes, notamment institutionnelles qui ne peuvent être attribuées directement aux activités de la FVA.

19. Produits exceptionnels (CHF 8'067)

Les produits exceptionnels sont composés de CHF 8'067 liés à une réduction de prime LPP de 2023

20. Charges exceptionnelles (CHF 1'780)

Les charges exceptionnelles sont composées à hauteur de CHF 1'176 comme aide aux bénéficiaires, et diverses autres dépenses pour CHF 604.

21. Variation des fonds affectés (CHF 2'817)

Le tableau de variation du capital indique le détail des mouvements de fonds qui concernent principalement des financements reçus d'avance pour des projets du secteur prévention.

(Se référer également aux points 9 à 13)

22. Variation du capital de l'organisation (CHF 13'000)

Le tableau de variation du capital indique le détail des mouvements du capital de l'organisation.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

3. Autres informations

3.1 Rémunérations de la direction et indemnités aux membres de l'organe dirigeant

Le conseil de fondation de la FVA exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'est versée. Des montants forfaitaires sont alloués afin d'indemniser les frais de séances sur la base d'un règlement admis par l'administration cantonale des impôts.

Conformément au paragraphe 24 de la Swiss GAAP RPC 21, il est possible de renoncer à la divulgation des rémunérations de la direction lorsqu'une seule personne en assume la charge. La FVA fait usage de ce droit. Par ailleurs, les rémunérations de la direction sont conformes au « Statut des directeurs et des cadres » des institutions de l'AVOP.

3.2 Prestations à titre gratuit

Aucune prestation gratuite au sens des Swiss Gaap RPC n'a été reçue ou effectuée en 2024.

3.3 Engagements envers les projets non mentionnés au bilan

Tous les engagements envers les projets de la FVA sont correctement présentés dans le bilan de l'organisation.

3.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2024

Informations générales sur la fondation

Généralités

La Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (désignée ci-après FVA) a été constituée conformément aux articles 80 et suivants du Code civil suisse. Les nouveaux statuts de la fondation qui ont été approuvés par l'Autorité de surveillance datent du 15 novembre 2024 ; elle a été inscrite au Registre du commerce le 8 janvier 1987.

Son siège se trouve à l'Avenue de Provence 4 à Lausanne.

Les tâches particulières de la FVA sont :

- sensibiliser les jeunes et la population aux problèmes liés à l'alcool par l'information et toute autre action de promotion de la santé ;
- conseiller les personnes ayant des problèmes d'alcool et leurs proches, favoriser le dépistage précoce, prendre en charge les personnes dépendantes dont l'état nécessite un soutien ;
- prendre toutes les mesures propres à éviter les rechutes et à favoriser la réadaptation socio-professionnelle.

Elle est organisée en trois secteurs d'activité :

1. Secteur Prévention (prévenir les risques liés à la consommation d'alcool)
2. Secteur d'accompagnement psychosocial SAPS (conseil et accompagnement psychosocial)
3. Secteur Direction / Administration

Pour être plus proche des personnes en difficulté et de la population en général, la FVA est présente dans les principales régions du canton :

- Lausanne (région Centre)
- Morges et Nyon (région Ouest)
- Vevey et Aigle (région Est)
- Yverdon-les-Bains, Orbe et Payerne (région Nord)

La FVA employait, au 31.12.2024, 26 collaborateurs (19.2 équivalents plein temps) : 1 directeur, 1 assistante de direction, 1 responsable administrative et accueil, 1 responsable RH, 1 apprenti employé de commerce AFP (1^{ère} année), 1 responsable du Secteur prévention et directeur suppléant, 1 responsable du SAPS, 4 chargées de prévention dont 1 suppléante du responsable de Secteur, 2 animatrices en prévention, 1 assistante de projets, 12 intervenant·e·s en addiction dont 1 suppléante de la responsable de Secteur.

Ses ressources financières proviennent principalement de l'Etat de Vaud (Département de la santé et de l'action sociale) et de la Confédération (Office fédéral des assurances sociales – OFAS), de fonds privés, de dons et différents mandats qui lui sont confiés.

RAPPORT DE PERFORMANCE 2024

Organisation

L'organe dirigeant de la fondation est le conseil de fondation.

La composition du conseil de fondation est la suivante :

<u>Nom et prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Mode de signature</u>
Fleury Perry	Président	collective à 2
Chenaux Christian	Membre	collective à 2 (*)
Me Stéphanie Cacciatore	Membre	collective à 2 (*)
Kündig Hervé	Membre	collective à 2 (*)
Huber-Mamane Danièle	Membre	collective à 2 (*)
Dre Cengelli Semanur	Membre	collective à 2 (*)

(*) avec le président

Les membres exercent leur fonction à titre bénévole.

Autres personnes ayant le droit de signature :

<u>Nom et prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Mode de signature</u>
Simond Franck	Directeur	collective à 2
Caduff Stéphane	Directeur suppléant	collective à 2
Fabio Rollo	Membre direction	procuration collective à 2

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la tenue de la comptabilité a été confiée à la société Fiduciaire Fidinter SA et la gestion des assurances par mandat de courtage à la société Patrimgest SA à Lausanne.

La fonction d'organe de révision est attribuée à CRC Révision SA à Lausanne.

La fondation est exonérée fiscalement.

RAPPORT DE PERFORMANCE 2024

Description des prestations fournies en relation avec les buts fixés et l'utilisation des fonds mis à disposition

Secteur Prévention (prévenir les risques liés à la consommation d'alcool)

Les principaux axes d'action du secteur prévention sont les suivants :

- ✓ Mise en œuvre du **plan opérationnel** de la consommation à risque d'alcool
- ✓ Prévention dans les **écoles vaudoises**, programme de prévention piloté par l'Unité de promotion de la santé de prévention en milieu scolaire
- ✓ Coordination du programme **Nightlife Vaud**, prévention et réduction des risques en milieu festif
- ✓ Développement et mise en œuvre d'un programme de **Drug Checking** en milieu festif et sous forme d'une permanence hebdomadaire
- ✓ Soutien à la mise en œuvre de projets de prévention dans **l'espace publique**
- ✓ **Alcool et sécurité routière**, déploiement du programme « Be my angel » basé sur la promotion du concept du conducteur sobre dans les manifestations festives et mise sur pied de conférences et ateliers de prévention des accidents de la route dans des établissements de formation
- ✓ Concepts de **prévention dans les manifestations**, Promotion et mise en œuvre de la charte Festiplus intégrée au Portail Cantonal des Manifestations POCAMA
- ✓ **Achats-tests**, visant à vérifier le mode d'application de la loi interdisant la vente d'alcool aux mineurs
- ✓ **Formation du personnel de la vente et du service**, destinée à renforcer les compétences dans le domaine de la protection de la jeunesse
- ✓ **Formation et accompagnement** destinés à sensibiliser les professionnels des champs médicaux, sociaux et éducatifs par un accompagnement et des formations spécifiques, telles que la mise en place de politique interne en matière d'alcool
- ✓ **Centre de référence** concernant la prévention de la consommation à risque d'alcool
- ✓ Promotion dans le canton de Vaud et coordination romande du programme national de prévention en **milieu sportif cool & clean** qui milite pour la pratique d'un sport sain et loyal en Suisse.

Secteur d'accompagnement psychosocial (SAPS)

Pour assurer une meilleure proximité avec les personnes en difficultés et leurs proches, mais également afin d'offrir des prestations appropriées à chaque région et avec les partenaires locaux, le secteur est présent sur l'ensemble du territoire vaudois dans huit bureaux régionaux.

L'accompagnement et le soutien constituent le volet principal de l'investissement des intervenant·e·s en addiction pour atteindre les objectifs de la Fondation. Leurs compétences et leur expertise sont reconnues et bien identifiées dans le réseau addictologique vaudois.

RAPPORT DE PERFORMANCE 2024

Des prestations thérapeutiques individualisées sont offertes à toute personne en questionnement ou en difficulté avérée avec sa propre consommation d'alcool ou ayant dans son entourage une personne qui présente des problèmes liés à l'alcool.

Les principaux indicateurs liés à l'activité du SAPS sont disponibles dans le rapport annuel que l'on peut consulter sur le site internet de la fondation.

Appréciation de la satisfaction des bénéficiaires de prestations

Des enquêtes de satisfaction ont lieu ponctuellement auprès des usagers de tous les secteurs d'activité, conformément aux exigences Qualité. Les résultats sont disponibles auprès de la direction.

L'évolution du volume d'activité, mesuré notamment par les statistiques est un moyen de mesurer l'appréciation des bénéficiaires.

Développement des prestations

Le développement des prestations dépend essentiellement de la volonté politique et du soutien accordé par les organes financeurs, soit principalement l'Etat de Vaud.

Indications sur la façon dont on peut mesurer et apprécier si les objectifs sont atteints

Chaque secteur a son propre monitoring qui permet d'évaluer si les objectifs tant en termes quantitatif que qualitatif sont atteints.

Par ailleurs, la démarche Qualité qui avait démarré courant 2012 a permis d'obtenir la certification au printemps 2013 ; des mesures complémentaires ont permis d'améliorer les outils à disposition, d'évaluer les processus et de standardiser certaines pratiques tant administratives qu'opérationnelles.

Un audit de renouvellement par EdelCert & InSpectorat Sàrl a eu lieu le 27 juin 2023 permettant de prolonger la certification QuaThéDA jusqu'en juin 2026. Courant 2024, la FVA a entrepris les démarches nécessaires pour être certifiée ZEWO. La Fondation remplit les critères de certification ZEWO et est certifiée depuis le 5 décembre 2024 pour 5 ans.

Principaux risques auxquels la FVA est exposée

Les prestations de la FVA reposant sur des bases légales et étant déployées sur mandats de Services de l'Etat, les risques sont liés à l'évolution de la législation et à une réduction des financements des principaux financeurs, soit fédéraux et cantonaux.